

---

Jour de séance 33

le mardi 4 juin 2019

13 h

Prière.

L'hon. M. Steeves, ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, remet un message de S.H. la lieutenant-gouverneure au président de la Chambre, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
le 4 juin 2019

S.H. la lieutenant-gouverneure transmet le volume 1 du budget supplémentaire pour 2017-2018, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, elle recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

La lieutenant-gouverneure,  
(signature)  
Jocelyne Roy Vienneau

---

Après les questions orales, M. Arseneault invoque le Règlement ; il soutient que l'hon. M. Flemming a employé les mots « question idiote », ce qui est non parlementaire. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé et, de surcroît, demande à M. D'Amours de se garder de lancer des attaques personnelles contre l'hon. M. Flemming lorsqu'il pose des questions.

---

M. Northrup (Sussex-Fundy-St. Martins) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition contre le projet d'installations de culture du cannabis sur le chemin Picadilly. (Pétition 13.)

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

- par l'hon. M. Steeves :
- 35, *Loi sur les coopératives* ;
  - 36, *Loi sur les caisses populaires* ;
  - 37, *Loi de 2019-2020 portant affectation de crédits.*

---

Le président de la Chambre annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, il est ordonné que le projet de loi 37 soit lu une deuxième et une troisième fois sur-le-champ.

---

---

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

37, *Loi de 2019-2020 portant affectation de crédits.*

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

37, *Loi de 2019-2020 portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture, la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier le volume 1 du budget supplémentaire pour 2017-2018, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 33, 30, 31 et 32.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

26, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières ;*

28, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M<sup>me</sup> LeBlanc.

Il est unanimement convenu de consacrer au plus 30 minutes à l'étude du volume 1 du budget supplémentaire pour 2017-2018.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M<sup>me</sup> LeBlanc, présidente du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comité et fait rapport que le comité a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les derniers crédits.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

---

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2017-2018, VOLUME 1  
COMPTÉ ORDINAIRE

	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES</b>	
Aménagement des terres .....	2 722 505,40
<b>GOUVERNEMENT GÉNÉRAL</b>	
Régimes de retraite prévus par la loi, accumulation de prestations, subventions et allocations supplémentaires.....	10 151 527,18
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
Sécurité publique .....	5 418 269,10
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE</b>	
Élections Nouveau-Brunswick.....	227 360,84
<b>AUTRES ORGANISMES</b>	
Commission de police du Nouveau-Brunswick .....	100 567,46
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL</b>	
Développement du marché du travail.....	1 121 275,57
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes .....	2 368 511,40
Votés .....	3 489 786,97
<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	
Projets et activités de développement .....	13 836 457,50
<b>MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>	
Services de bien-être à l'enfance et de soutien aux personnes ayant un handicap .....	21 400 011,55
Services d'habitation.....	230 805,80
Votés .....	21 630 817,35
<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE</b>	
Entretien pendant l'hiver.....	9 993 877,20

La Chambre adopte ces crédits.

\_\_\_\_\_

Il est unanimement convenu de revenir au dépôt de projets de loi.

\_\_\_\_\_

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Steeves :

38, *Loi supplémentaire de 2017-2018 (1) portant affectation de crédits.*

---

Le président de la Chambre annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, il est ordonné que le projet de loi 38 soit lu une deuxième et une troisième fois sur-le-champ.

---

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

38, *Loi supplémentaire de 2017-2018 (1) portant affectation de crédits.*

---

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

38, *Loi supplémentaire de 2017-2018 (1) portant affectation de crédits.*

---

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

---

M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mercredi 5 juin 2019, la deuxième lecture des projets de loi 35 et 36 sera appelée.

---

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. C. Chiasson.

La séance, suspendue à 16 h 37, reprend à 16 h 42.

La séance, suspendue à 17 h 26, reprend à 17 h 28.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Chiasson, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant sans amendement :

33, *Loi concernant le système d'information sur la santé publique.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

30, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud.*

---

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h.